

NOVEMBRE 2022 N° 29



VÉGÉTALISONS LA VILLE!

07

ÉNERGIE

Les premières
mesures d'économie

08

COMMUNICATION

Où et comment
s'informer

11

ÉVÈNEMENT

Rêveries
de Noël

SOMMAIRE

03

EN BREF

04-06

DOSSIER

Une ambitieuse stratégie de végétalisation

07

CRISE ÉNERGÉTIQUE

Le point sur les premières mesures d'économie

08

COMMUNICATION

Les canaux d'information de la Ville

09

PRÉVENTION

Lutte intensive contre le bruit

EN IMAGES

Cérémonie en l'honneur de Vassilis Venizelos

Journée d'accueil des nouvelles et nouveaux habitants

10

URBANISME

Yverdon-Sud : rencontre entre le rural et l'urbain

11

ÉVÈNEMENT

Rêveries de Noël

ARCHIVES

1^{re} exposition suisse de design industriel à Yverdon-les-Bains

12

AGENDA

IMPRESSUM

Editeur responsable: Ville d'Yverdon-les-Bains
Contenu: Comité de rédaction de la Ville
Conception: Terre&Nature Publications SA
Impression: Cornaz SA, Yverdon-les-Bains

Couverture:
©Zoé Jobin

CRÉDITS PHOTOGRAPHIQUES
Philippe Gétaz / Ville d'Yverdon-les-Bains - STE
- Zoé Jobin - Sarah Carp - Thierry Prochet -
GRN - Martine Tettoni / Alain Delaloye /
Metropole Suisse

ÉDITO

VÉGÉTALISONS LA VILLE!

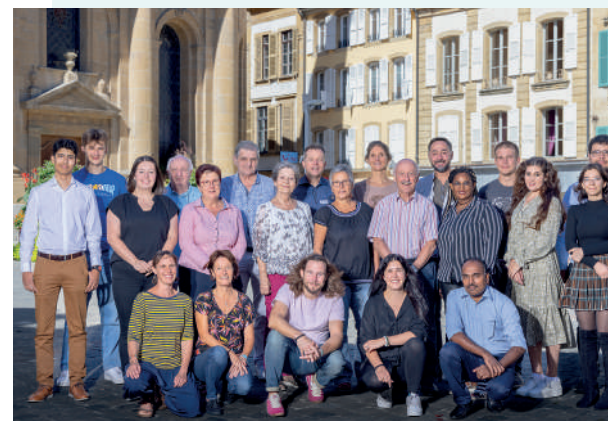
Chères concitoyennes et concitoyens,

La lutte contre les îlots de chaleur est devenue un enjeu phare pour nos villes et s'avère être une nécessité si nous voulons offrir aux générations futures un habitat durable et de qualité. Dans la continuité de son « Plan directeur de la nature », validé en été 2021 et qui propose un panel de mesures dans les domaines urbain, forestier, agricole et viticole, la Ville d'Yverdon-les-Bains entend œuvrer afin d'améliorer continuellement la qualité de vie et préserver les milieux naturels.

L'adaptation au dérèglement climatique est un principe indispensable au maintien de la vie sous toutes ses formes. Dans un contexte mouvant en termes de pénuries énergétiques, d'inconnues géopolitiques, de crises sanitaires et environnementales, il est plus que jamais nécessaire de faire preuve de résilience et d'agilité. Suite notamment à l'épisode caniculaire de cet été et en prévision de ceux à venir, la végétalisation apparaît comme une réelle solution pour faire face aux changements climatiques. Les mesures favorisant la biodiversité, l'extension des zones de fraîcheur, la désimpermeabilisation des sols, ainsi que la régénération de l'air et le captage du CO₂ par les arbres permettent de préserver l'écosystème urbain et naturel dans lequel nous vivons. En ce sens, la végétation améliore à la fois la résilience du territoire et permet de développer une forme de vie sociale basée sur l'entraide et l'échange. Enfin, il a été démontré qu'augmenter la part végétale dans notre quotidien accroît le sentiment de bien-être et il est du devoir des autorités publiques de mettre tout en œuvre pour que chacune et chacun puisse se sentir bien dans son environnement.

Bonne lecture ■

Brenda Tuosto
municipale mobilité, travaux et environnement



CONSEIL CITOYEN POUR LE CLIMAT

Tirés au sort de manière à représenter au mieux la population yverdonnoise, les membres du Conseil citoyen ont pu donner leur avis sur la première version du Plan climat communal. À l'issue de deux week-ends de travail et de réflexion début septembre, ils ont soumis leurs propositions à la Municipalité le 3 octobre dernier.

Rendez-vous sur le site de la Ville pour en savoir plus sur la démarche et découvrir les visages et témoignages du Conseil citoyen.

www.yverdon-les-bains.ch/planclimat

GRATUITÉ DES MUSÉES POUR LES ÉLÈVES DU PRIMAIRE ET DU SECONDAIRE

Les élèves des établissements primaires et secondaires de l'Entente scolaire d'Yverdon-les-Bains peuvent désormais visiter gratuitement la Maison d'Ailleurs, le Musée d'Yverdon et région, le Musée suisse de la Mode et le Centre d'art contemporain d'Yverdon.

Ces nouvelles prestations étoffent l'offre culturelle destinée à la jeunesse yverdonnoise et s'ajoutent aux activités scolaires proposées par les théâtres et la bibliothèque.

L'ÉCHANDOLE ET LE THÉÂTRE BENNO BESSON FÊTENT LEURS LIENS DE VOISINAGE !

Cette saison, chacun des théâtres yverdonnois délocalise l'un de ses spectacles chez le « voisin », histoire de faire voyager les publics... juste au bout de la rue ! Ainsi, le TBB invite Joël Maillard, lauréat de l'un des Prix suisses des arts de la scène 2021, à présenter son spectacle Résilience mon cul dans l'ambiance intimiste de L'Echandole le 10 décembre. Tandis que le 14 janvier, c'est au tour de L'Echandole de s'installer au TBB pour la venue du duo de renom père-fils Pedro Soler (guitare) et Gaspar Claus (violoncelle).

Informations sur www.echandole.ch et www.theatrebennoesson.ch

APPEL À CANDIDATURES POUR LES BOURSES CULTURELLES ET SPORTIVES 2023

La Ville d'Yverdon-les-bains et l'Association des syndicats du Jura-Nord vaudois appellent les artistes et athlètes du Nord vaudois, tous domaines confondus, à déposer leur dossier de candidature pour les bourses culturelles et sportives du Fonds culturo-sportif régional.

Le délai pour les postulations est fixé au 31 décembre 2022.

Plus d'informations sur www.yverdon-les-bains.ch/fondsculturosportif

ENLIVREZ-VOUS : DÉGUSTATION ET LITTÉRATURE

Vendredi 18 novembre 2022 à 19h, Enlivrez-vous revient à L'Echandole pour une troisième édition, dédiée cette fois-ci aux spiritueux ! Cinq autrices et auteurs francophones se sont prêtés à l'exercice d'écrire un texte, après avoir goûté au spiritueux qui leur a été imposé. Gin, absinthe ou encore vodka spécialement sélectionnés pour l'occasion seront donc sublimés par les mots, mais aussi portés à la scène par Vincent Held et Lucas Buclin lors d'une dégustation hors du commun à laquelle le public assistera. Un dialogue inédit entre saveurs insolites et artisan-es du verbe !

Informations sur www.echandole.ch

EXPOSITION « UN CLIMAT DE SOLIDARITÉ »

Nous achetons parfois une denrée alimentaire en toute bonne foi avant d'apprendre qu'elle est produite dans des conditions sociales et environnementales déplorables. Faut-il dès lors renoncer au chocolat, au café ou au riz ? A la Bibliothèque publique et scolaire d'Yverdon-les-Bains, du 6 décembre au 21 janvier, l'exposition des Magasins du monde « Un climat de solidarité » montre les liens entre commerce, environnement et justice sociale.

Samedi 10 décembre, 10h à 12h : atelier bricolage-recyclage dès 6 ans et dégustation de chocolats équitables et bio.

EN BREF

rive sud

03

UNE AMBITIEUSE STRATÉGIE DE VÉGÉTALISATION

Afin de lutter contre les effets du changement climatique, toujours plus présents en Suisse comme ailleurs, la Municipalité a décidé d'une stratégie ambitieuse de végétalisation de son milieu bâti. En effet, les espaces urbains sont particulièrement touchés par les phénomènes toujours plus prononcés liés à la hausse globale des températures. A l'image d'autres villes suisses pionnières, Yverdon-les-Bains se prépare à y faire face en augmentant le couvert végétal et en redéfinissant les aménagements construits.

DOSSIER Devant les défis climatiques qui s'annoncent, végétaliser n'est plus une option mais une nécessité. La végétation en milieu urbain compte en effet de nombreux bienfaits, désormais connus et largement documentés. Des éléments variés, tels que les arbres, les haies ou encore les parcs publics végétalisés offrent à la population de l'ombrage, humidifient l'air, participent localement à la réduction des températures et limitent les écoulements excessifs des eaux lors de précipitations extrêmes. Une végétalisation de qualité fait également office de carte de visite importante et augmente considérablement l'attractivité de la ville tout en améliorant la qualité de vie des citoyen·nes. Les bienfaits ne se limitent pas à la population, puisqu'une végétalisation dense et de qualité offre à la biodiversité des refuges et permet à la faune de procéder à des haltes bienvenues entre des espaces naturels plus préservés.

MESURES ET LEVIERS D'ACTION

Dans ce contexte, afin de limiter les effets du réchauffement climatique dans la ville, la Municipalité d'Yverdon-les-Bains a développé une stratégie permettant de rendre le territoire plus résilient en le végétalisant. Le point de départ de cette stratégie consistait à établir

TESTS DE TRACTION



Tests de traction sur un platane à l'Avenue de Grandson. Lors de suspicion sur la stabilité de végétaux comme par exemple lors de la présence d'un champignon ou suite à des inondations, un test de traction permet d'identifier le risque de chute, ainsi que d'évaluer la résistance du tronc et l'ancrage des racines.



un diagnostic territorial détaillé. Ce diagnostic a permis de mettre en évidence les îlots de chaleur actuels, mais aussi les îlots de fraîcheur qu'il s'agira de préserver voire renforcer ces prochaines années. Pour contrer l'effet néfaste des îlots de chaleur, la Ville favorise au maximum les espaces fortement végétalisés. En effet, les parcs arborés, les zones d'eau ainsi que les aménagements végétalisés rafraîchissent le milieu urbain grâce à leur ombrage ainsi que l'évapotranspiration de leur végétation.

Pour la mise en œuvre de cette stratégie de végétalisation, plus de 24 mesures concrètes ont été identifiées. Parmi celles-ci figurent : l'encouragement des propriétaires à végétaliser les toitures et les façades des bâtiments ; la priorisation des possibilités de végétalisation dans le cadre de projets de routes, de modification du réseau et de gestion du stationnement ; la définition d'un plan d'action pour les zones prioritaires identifiées dans le diagnostic territorial ou encore la mise en place d'un plan canopée. Des projets pilotes sont en cours de planification conjointement à la mise en œuvre de cette stratégie

de végétalisation, notamment dans la zone du cœur historique et dans l'aménagement de futurs espaces publics.

Favoriser le développement des îlots de fraîcheur en milieu urbain n'est pas uniquement la tâche de la Ville mais résulte aussi d'un travail collectif. En effet, favoriser chez les privés des aménagements tels que des arbres à forte canopée dans les jardins, des toitures et des façades végétalisées ou encore des pergolas augmente la taille et l'effet des îlots de fraîcheur.

LES BIENFAITS DE L'ARBRE

Les apports écosystémiques de l'arbre en milieu urbain, soit les bienfaits que celui-ci procure en faveur de l'environnement et des sociétés humaines, n'ont été mis en avant que récemment. L'arbre prodigue de multiples services écologiques ; il permet entre autres de lutter contre le réchauffement climatique, notamment par son ombrage qui limite la chaleur accumulée au sol, d'améliorer la qualité de l'air, en convertissant le CO2 en oxygène ou encore en interceptant les particules polluantes et en absorbant les gaz toxiques. Il constitue également un refuge et

garde-manger pour la biodiversité. Enfin, il joue un rôle social et esthétique dans la ville.

Au-delà des nombreux avantages urbanistiques et paysagers apportés aux villes, les arbres restent avant tout des êtres vivants qu'il est important de préserver. Les conditions dans lesquelles évolue un arbre planté dans la nature diffèrent fortement de celles qu'il rencontre en milieu urbain, où son espérance de vie est deux à trois fois plus courte. En effet, plusieurs facteurs sont source de stress pour ce dernier et il s'agit de les prendre en considération lorsque l'on envisage de planter des arbres en ville.

Chaque plantation est donc bien réfléchie afin d'offrir les meilleures conditions possibles aux arbres. La réflexion se base sur plusieurs critères. Le choix de l'essence est primordial, car, en raison du changement climatique, certains arbres subissent un stress thermique important et/ou sont plus vulnérables et tributaires de maladies ou de parasites. Les zones urbaines ne seront donc plus propices à accueillir certaines essences qui s'adapteront mal aux changements climatiques.

L'objectif de la Ville d'Yverdon-les-Bains est de panacher ses essences arborées pour maximiser les chances d'adaptation du patrimoine arboré, mais aussi pour limiter les risques de grandes pertes en cas d'apparition de ravageurs ou de parasites. Le choix du lieu de la plantation est également très important. L'arbre doit bénéficier d'une fosse de plantation de minimum 15m³ sur un sol non compacté afin de garantir la bonne croissance des racines. Enfin, la période de plantation est également un élément à prendre en considération. Il est en effet primordial d'échelonner les plantations afin d'avoir des arbres d'âges différents et ainsi assurer la succession du patrimoine. Pour sa part, la Ville d'Yverdon-les-Bains met tout en œuvre pour entretenir le patrimoine arboré dans son

milieu bâti et cela commence déjà lors des plantations. Ensuite, différents types de taille et renouvellements sont effectués selon un protocole bien établi. Les tailles sont réalisées selon le besoin de l'arbre ; celles-ci permettent de soigner, corriger ou encore sécuriser l'arbre. Les abattages se font lorsque la sécurité de la population est en jeu et uniquement en dernier recours. En effet, la Ville met tout en œuvre pour prolonger la durée de vie d'un arbre qui serait en difficulté. En cas de doute, un diagnostic approfondi est effectué avec des entreprises spécialisées qui possèdent des outils permettant de mesurer l'état sanitaire de l'arbre. ■

Le Service des travaux et de l'environnement

Le saviez-vous ?

- Yverdon-les-Bains compte 9'000 arbres en milieu bâti, dont environ 40% sont entretenus par les services de la Ville, soit un peu plus de 4'000 spécimens.
- Un arbre absorbe entre 10kg et 40kg de CO₂ en moyenne par année.
- La Ville d'Yverdon-les-Bains applique la double compensation lors de remplacements. Celle-ci consiste à replanter deux arbres lorsque la Ville est contrainte d'en renouveler un.

DEUX EXEMPLES DE TAILLE D'ENTRETIEN ET SÉCURITAIRE

Taille d'entretien et sécuritaire sur le séquoia emblématique à la Rue de Neuchâtel. Une pose de hauban et un contrôle minutieux assurent la sécurité au-dessous de l'arbre. En fin d'été, des travaux d'amélioration de sol ont été réalisés grâce à un désasphaltage, avec le retrait de l'enrobé à proximité de l'arbre, la mise en place de terre végétale et la pose de paillis.



Taille d'entretien et sécuritaire sur plusieurs platanes à l'Avenue de Grandson. Ces travaux permettent d'enlever les branches qui présentent des défauts mécaniques et le bois mort, ainsi que d'alléger les branches charpentières pour garantir la sécurité de la population et le maintien en bonne santé des végétaux sur le long terme.

CRISE ÉNERGÉTIQUE : LE POINT SUR LES PREMIÈRES MESURES D'ÉCONOMIE

À la suite des recommandations du Conseil fédéral et comme dans toutes les communes de Suisse, la Municipalité d'Yverdon-les-Bains a pris un certain nombre de dispositions pour économiser l'énergie et se préparer à affronter une pénurie dans le courant de l'hiver. Zoom sur quelques-unes d'entre elles.

QU'EN EST-IL DU CHAUFFAGE DANS LES BÂTIMENTS SCOLAIRES ?

Les installations de chauffage seront réglées de façon à atteindre une température cible de 20°C dans les classes, en conformité avec les normes cantonales en matière de constructions scolaires. Les vannes thermostatiques équipant certaines classes sont également réglées sur cette valeur.

QUAND CETTE MESURE ENTRE-T-ELLE EN VIGUEUR ?

Cette mesure est en cours de déploiement dans les bâtiments et constructions scolaires. Elle demandera sans doute des ajustements tout au long de la saison froide.

ET DANS LES SALLES DE GYMNASTIQUE ?

La température cible retenue est celle recommandée par l'Association suisse des services des sports (ASSS), soit 16°C. Cette mesure est également conforme aux directives cantonales pour l'aménagement des installations sportives.

QUELLE EST LA TEMPÉRATURE DANS LES PISCINES ?

L'ASSS a coordonné la création d'un catalogue des mesures visant les installations sportives avec les principaux acteurs concernés au niveau suisse. Afin d'éviter des disparités entre les piscines du pays, les recommandations ciblent une température de l'eau à 27°C. Cet objectif permet de maintenir une température suffisante pour la bonne tenue des cours de natation dans le cadre scolaire ainsi qu'à l'école de natation. Cette mesure est déjà appliquée à Yverdon-les-Bains.

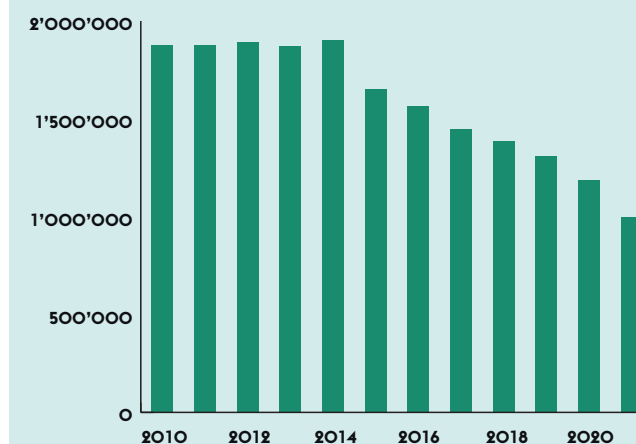
QU'EN EST-IL DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC, DANS QUELLES ZONES DE LA VILLE VA-T-IL DIMINUER ?

L'éclairage public est éteint selon les modalités suivantes : en semaine de minuit à 5h du matin en ville, et de 1h à 4h dans le secteur de la Gare ; le vendredi et le samedi, de 2h30 à 5h en ville, et de 2h30 à 4h dans le secteur de la Gare. Ce dispositif activé le 7 novembre fait l'objet d'une phase-test de quatre semaines, afin de l'adapter aux besoins des usagers et usagers en fonction des avis recueillis.

LA VILLE PRATIQUE DÉJÀ L'ÉCLAIRAGE DYNAMIQUE DEPUIS QUELQUES ANNÉES. PEUT-ON CHIFFRER LES ÉCONOMIES AINSI RÉALISÉES ?

L'éclairage dynamique a été développé à partir de 2010. Les 3-4 premières années ont été nécessaires pour mettre

CONSOMMATION D'ÉNERGIE POUR L'ÉCLAIRAGE PUBLIC



Les efforts de la Commune depuis 2010 pour réduire la consommation de l'éclairage public portent déjà leurs fruits.

la technologie au point et s'assurer de l'acceptation de riverains et de la population en général. Les économies réelles ont pu être constatées à partir de 2015.

En 2010, la consommation de l'éclairage public était d'environ 1'900'000 kWh/an par an, soit la consommation de 800 ménages (ou 450 foyers à raclette allumés toute la nuit). En 2021, cette consommation est descendue en dessous de 1'000'000 kWh/an. L'objectif pour 2025 est de réduire la consommation à 400'000 kWh/an.

QUID DE L'ÉCLAIRAGE DES VITRINES DES MAGASINS ?

Selon le décret du Conseil d'Etat adopté par le Grand Conseil, les vitrines et enseignes devront être éteintes au plus tard une heure après l'arrêt de l'activité et réenclenchées au plus tôt une heure avant le début de l'activité.

ET POUR L'ÉCLAIRAGE DES BÂTIMENTS PUBLICS ?

L'éclairage des bâtiments publics et monuments est arrêté à 22h. ■

**Le Service des bâtiments – Le Service des énergies
Le Service des sports et de l'activité physique**

PAR QUELS CANAUX LA VILLE VOUS INFORME

Outre le magazine Rive Sud que vous tenez dans les mains, nous développons une stratégie de communication multicanaux. Inventaire.

COMMUNICATION

Dans un contexte médiatique et numérique marqué par de profondes mutations, la Communication de la Ville d'Yverdon-les-Bains déploie une politique d'information et de communication pour tous les publics, selon les spécificités des différents supports. En effet, l'attention et les moyens que la presse, écrite, audiovisuelle ou numérique accorde à l'actualité d'une commune comme la nôtre sont très variables et de plus en plus imprévisibles. Les conférences et les communiqués de presse n'ont plus le même impact que jadis. La Municipalité et les services de l'administration se doivent pourtant de faire passer auprès de la population toutes sortes d'informations pratiques, urgentes ou qu'ils jugent essentielles à la formation de l'opinion publique sur les affaires communales.

Premier vecteur d'information, le site internet de la Ville s'est enrichi sur sa page d'accueil d'une galerie d'actualités, qui sont ensuite repartagées sur les réseaux sociaux. Ceux-ci fonctionnent comme des vitrines de contenus et touchent directement une vaste partie du public, notamment via les téléphones mobiles. Afin de ne pas délaisser les Yverdonnoises et Yverdonnois attachés à la lecture sur papier, la newsletter Rive Sud, distribuée sous forme de dépliant tous-ménages, a été transformée en 2021 en une version magazine de 8 à 16 pages qui paraît 5 fois par an. Rive Sud arrive dans les 16'400 boîtes aux lettres d'Yverdon-les-Bains, Gressy et Sermuz (ses éditions sont également téléchargeables sur le site internet pour les non-résidents sur le territoire communal).


Pour répondre à un besoin croissant

de transparence citoyenne, les principales décisions de la Municipalité sont résumées dans une infolettre hebdomadaire, à laquelle tout un chacun peut s'abonner via e-mail. L'infolettre de la Municipalité est adressée à la presse, aux membres du Conseil communal, et aux collaboratrices et collaborateurs de l'administration. Lancée à titre expérimental en novembre 2021, l'infolettre contiendra désormais également les principales actualités de la semaine, publiées sur les réseaux sociaux, afin d'atteindre les personnes qui ne les utilisent pas.

À noter que le site internet ainsi que les réseaux comme Facebook et YouTube permettent de diffuser le Conseil communal ou certains webinaires en direct. ■

COMM.

LES CANAUX DE COMMUNICATION DE LA VILLE ET DE SES SERVICES

 @villeyverdonlesbains
@YverdonEnergies
@sportsapyverdon
@YLBDurable

 @yverdonofficiel


 Ville d'Yverdon-les-Bains
Yverdon Énergies

 @yverdon_officiel
@yverdonenergies
@sante_actyv

 Ville d'Yverdon-les-Bains

 www.yverdon-les-bains.ch



 Infolettre
Décisions
de la Municipalité
1x/semaine



Magazine Rive Sud
5x/an en tout-ménage

RETOUR EN IMAGES

JOURNÉE D'ACCUEIL DES NOUVELLES ET NOUVEAUX HABITANTS

Plus de 200 personnes se sont retrouvées à la Marive le 10 septembre afin de rencontrer la Municipalité et les services de la Ville, pour un moment de convivialité et de partage. Des visites guidées et activités étaient également proposées afin de mieux connaître Yverdon-les-Bains.



CÉRÉMONIE EN L'HONNEUR DE VASSILIS VENIZELOS

Le 15 septembre 2022 restera gravé dans les mémoires comme une très belle fête pour le nouveau conseiller d'Etat. Animé par la Compagnie du Cachot, la fanfare L'Avenir, la Fodge Music School et la Fodge Family, cet événement a ravi les autorités locales et cantonales, ainsi que la population.



LUTTE INTENSIVE CONTRE LE BRUIT

Depuis le début de l'année, une centaine de détenteurs de véhicules ont été dénoncés à la justice par la Police Nord Vaudois, qui poursuit son opération à l'encontre des nuisances sonores.

PRÉVENTION Ce sont un pot d'échappement qui pétarade, des pneus qui crissent, un klaxonnement intempestif, une moto dont le moteur monte les tours, une voiture qui accélère inutilement, de la musique qui sort d'un habitacle et transforme la rue en boîte de nuit... Les bruits de la circulation routière peuvent devenir dérangeants, agressifs, voire même dangereux. Mais la Police Nord Vaudois ne relâche pas la pression. Dans le domaine du bruit, comme dans tous ceux dont elle s'occupe, elle œuvre pour que la loi et les règles du bien vivre ensemble soient respectées. 24 heures sur 24, ses patrouilles

des conducteurs et aux nuisances sonores provoquées par la circulation. De plus, des contrôles d'envergure sont mis en place en collaboration avec la gendarmerie et le Service des automobiles et de la navigation. Rien que cette année, une centaine de détenteurs de véhicules ont été dénoncés à la Justice, onze véhicules ont été empêchés de repartir et neuf jeux de plaques ont été saisis. La Police Nord Vaudois veille tout à la fois à sensibiliser les usagères et usagers de la route et à empêcher ou sanctionner les infractions: le bruit peut en être une. ■

Le Service de la sécurité publique



YVERDON-SUD: RENCONTRE ENTRE LE RURAL ET L'URBAIN

Des spécialistes ainsi que des étudiantes et étudiants en urbanisme ont pu découvrir le Sud de la ville à l'occasion d'une visite guidée le 16 septembre dernier, dans le cadre du projet AGGLOLAND.



URBANISME Par un bel après-midi de septembre, un groupe d'une trentaine de personnes explore le Sud d'Yverdon-les-Bains, appareils photos et carnets de notes à la main. Ces expert-es confirmé-es de la planification territoriale, membres du réseau « Métropole Suisse », et étudiant-es ou enseignant-es du « Master en développement territorial » de l'UNIGE/HEPIA viennent des trois régions linguistiques de la Suisse.

Le parcours est commenté par le bureau d'agglomération AggloY, le Service de l'urbanisme et le Service de la jeunesse et de la cohésion sociale, ainsi que la Filière durabilité de la Ville. Ils sont accompagnés du bureau d'urbanisme Fischer et Montavon ainsi que d'Anne Dupasquier, experte en développement durable.

La visite débute aux Moulins, où l'animatrice de quartier expose les riches facettes de la vie sociale qui s'y développe. Là, l'urbain s'avance dans la campagne jusqu'au viaduc auto-

routier. Un mouvement bientôt amplifié le long de la Thièle par le futur quartier du Pré-du-Canal-Ouest, en cours de planification. Sous l'autoroute, on mesure le potentiel de l'espace monumental couvert en visitant le terrain multisports.

Puis, l'itinéraire longe le Canal oriental, traverse le Quartier des Isles et arrive à la ferme de Roseyres. Ici, c'est la campagne qui s'avance dans l'urbain, avec une exploitation agricole enserrée dans des quartiers résidentiels. La famille Freymond y livre un témoignage sur les difficultés que rencontrent les agricultrices et agriculteurs se retrouvant entourés par des habitations, limitant leurs possibilités d'évolution.

Traversant le Quartier Pierre-de-Savoie, le groupe arrive au Parc scientifique et technologique d'Y-PARC pour une présentation du projet payager par le bureau Fischer et Montavon. La trame des noues, les plantations d'arbres et les cheminements

piétons mis en place dès la création du parc offrent des espaces publics exceptionnels pour un quartier industriel. La visite comprend aussi une brève présentation du bâtiment Explorit, au sein de son atrium bigarré et animé.

La journée, remplie d'ambiances contrastées, se termine au Château, où les discussions prennent la forme d'un débat animé sur la notion de « qualité urbaine », en présence du syndic Pierre Dessemontet.

Pour les étudiantes et étudiants présents à cette journée, ce n'est qu'un premier contact avec un territoire qui alimentera leur travail de semestre jusqu'au mois de décembre. La Ville se réjouit de découvrir leurs réflexions et leurs propositions en matière de projets d'aménagement « de qualité » ! ■

Le Service de l'urbanisme

Pour en savoir plus : www.metropole-ch.ch/
association-metropole-suisse/

LES RÊVERIES DE NOËL

Les animations de la Cie du Petit Grimoire et de la compagnie Lumen reviendront, les 23 et 24 décembre, enchanter les quartiers à l'occasion des Fêtes de fin d'année.

ÉVÈNEMENT L'an dernier, la magie de Noël est allée à la rencontre de la population dans les quartiers, en offrant deux spectacles sur plusieurs sites à Yverdon-les-Bains. Le public a été enchanté par la Cie du Petit Grimoire avec ses animations mêlant art de rue, percussions et inspiration médiévale, ainsi que la compagnie Lumen et ses performances mariant théâtre, arts du cirque, danse et jeux de lumière.

Devant le succès populaire rencontré, avec environ 600 participantes et participants, le Service jeunesse et cohésion sociale et le comité de Noël Ensemble ont décidé de renouveler l'événement cette année. Une soupe sera distribuée gratuitement à la population, avec des accompagnements sucrés et salés. Diverses associations

de quartier seront également présentes.

Petit-es et grand-es, ne manquez pas ces moments d'émerveillement au cœur de l'hiver ! ■

Le Service jeunesse et cohésion sociale



PROGRAMME

VENDREDI 23 DÉCEMBRE

Cie du Petit Grimoire

17h30 Pierre-de-Savoie

18h45 Moulins

20h Cheminet

21h15 Cygnes

LE SAMEDI 24 DÉCEMBRE

Compagnie Lumen

17h30 Vilette et Sous-Bois

18h45 Quatre-Marronniers

21h15 Passerelle

QUAND NOUS ÉTIIONS LA CAPITALE DU DESIGN INDUSTRIEL

Quel est le point commun entre une pince à glace, un central téléphonique et une balance calculatrice ?

ARCHIVES Ces objets ont été présentés en compagnie d'une quarantaine d'autres produits issus de l'industrie suisse ou fabriqués en Suisse lors de la première biennale suisse d'art industriel, organisée en 1969 à l'Hôtel de Ville d'Yverdon, sous le nom de DYBS 69.

La sélection du jury comprend aussi des réalisations de l'industrie yverdonnoise, telles que les caméras super 8 et H16 Pro de Paillard SA ou encore le mobilier scolaire de l'entreprise Tubac SA.

Une distinction est prévue pour les trois meilleurs produits (cône d'or et cônes d'argent).

Organisée à l'initiative de la Ville, en collaboration avec les associations nationale et internationale de design industriel, la manifestation a pour but de promouvoir cette nouvelle discipline auprès d'un large public. Quelque 5'500 visiteuses et visiteurs, néophytes et spécialistes, en provenance d'une vingtaine de pays, se déplacent à Yverdon pour découvrir l'exposition, les conférences, les films et participer aux débats sur le design.

Les Archives de la Ville

Catalogue de la biennale dans →
les espaces d'exposition de 1969.



ABRÉVIATIONS

CACY:
Centre d'art contemporain

TBB:
Théâtre Benno Besson

BPY:
Bibliothèque publique et scolaire

PLUS D'INFORMATIONS SUR LES SITES INTERNET DÉDIÉS

www.yverdon-les-bains.ch

www.santeactyv.ch

www.echandole.ch

www.theatrebennobesson.ch

www.centre-art-yverdon.ch

www.bibliotheque.yverdon.ch

SUIVEZ L'ACTUALITÉ
DE LA VILLE EN TOUT TEMPS
SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX



CULTURE

Du 4 septembre au 4 décembre
Exposition Éclore!
Delphine Costier
→ Cabines d'expression

3 novembre
Schnocks, la vie en vieux
Participation du COSY et CDJY
→ L'Echandole

11 novembre
Laura Cahen + Billie Bird
Chanson
→ L'Echandole

12 et 13 novembre
Mémoires de moustique
Théâtre musical
→ L'Echandole

24 novembre
Concert Mozart,
Chœur A Cappella
→ Temple d'Yverdon-les-Bains

Du 1^{er} au 24 décembre
Calendrier de l'Avent
des artistes yverdonnois-es
→ Ateliers des artistes

2 décembre
Afra Kane + Woodi
RnB – Soul
→ L'Echandole

Du 4 au 23 décembre
Studiolo
Vernissage le samedi
3 décembre à 18h
→ CACY

Du 6 au 9 décembre
Crépuscule, Cie Kokodyniack
→ TBB

8 décembre
Films arc-en-ciel
Participation de VoGay
→ BPY

10 décembre
Résilience mon cul,
Joël Maillard
→ L'Echandole

11 décembre
Béatrice Berrut
Saison classique
→ Aula Magna (Château)

16 décembre
Objectif projet
Théâtre
→ L'Echandole

22 et 23 décembre
Les Petits Chanteurs à la
Gueule de Bois chantent
Marc Donnet-Monay
→ TBB

14 janvier 2023
Pedro Soler et Gaspar Claus
→ TBB

20 janvier 2023
Rendez-vous,
Eugénie Rebetez
→ TBB

27 janvier 2023
Quidam
Impro
→ L'Echandole

28 janvier 2023
Les Géantes
Théâtre chanté
→ L'Echandole

1^{er} février 2023
Istiqlal, Tamara Al Saadi
→ TBB

Du 3 au 5 février 2023
Festival Nova Jazz
→ L'Echandole, TBB
et Conservatoire de Musique
du Nord Vaudois

Du 7 au 10 février 2023
Arbres, Julien Mages
→ TBB

JEUNESSE

Dimanches (hors vacances)
MiniMove
→ Collège des Rives

23 novembre et 22 décembre
Né-e pour lire
→ BPY

4 décembre
Sinus et Disto
Dès 5 ans
→ L'Echandole

10 décembre
Atelier décoration hivernale
et dégustation de chocolats
Dès 6 ans
→ BPY

22 janvier 2023
Tout bêtement
Dès 5 ans
→ L'Echandole

SPORTS

5 décembre
Atelier nutrition pour
l'entraînement
→ Stade Municipal

15 janvier 2023
Course de La Bonne
Résolution
→ Place Pestalozzi

FÊTES

Du 25 novembre au 24 décembre
Marché de Noël
→ Place Pestalozzi

Du 1^{er} au 24 décembre
Soupes d'ici et d'ailleurs
Sauf le dimanche, gratuit
→ Place de la Gare

23 et 24 décembre
Rêveries de Noël
→ voir article en page 11

LA COURSE DE LA BONNE RÉOLUTION

La 5^e édition aura lieu le dimanche 15 janvier 2023. Proposée par le Service des sports et de l'activité physique, elle réunit petit-es et grand-es, nordic walkers et personnes en situation de handicap. Faites un geste pour votre santé en début d'année en participant à cette course populaire ! Départ et arrivée sur la Place Pestalozzi, avec de nouveaux parcours sillonnant la vieille ville et le bord du lac. Pour vous préparer, entraînements gratuits tous les lundis (hormis 26 décembre) avec Stéphane Heiniger, duathlète et coureur à pied.

Inscriptions et informations :
www.laBR.ch ■

